

## S O M M A I R E

- 2 Balade gourmande
- 3 Journées de la Culture
- 4 Notre Coop
- 5 Prévenir l'ostéoporose
- 6 Semaine des aînés
- 7 Chronique familiale
- 8 Qu'arrive-t-il à notre eau?
- 9 Incendies
- 10 Déneigement
- 11 Fête de Noël au village
- 12 OTJ subventionné!
- 13 Défi-minceur
- 14 Maison des Jeunes
- 15 Maison des Jeunes
- 16 Nouvelles initiatives
- 17 Movember
- 18 Une visite spéciale
- 19 Chronique de Notarius

## 150<sup>e</sup> de Ham-Nord: Clôture des festivités!

*Par Noëlline Veilleux, pour le comité du 150e*

Hé oui! La dernière activité dans le cadre des célébrations du 150e d'Ham-Nord se fera le samedi 15 novembre 2014. Vous êtes conviés à venir festoyer au Centre Communautaire. Ce sera la dernière fois que vous porterez votre costume d'époque, alors profitez-en pour vous vêtir comme à cette belle époque qui fut celle de nos bâtisseurs.

La soirée débutera à 18 h avec une courte allocution du président du comité du 150e. Elle sera suivie d'un buffet chaud servi par La Table dans les Nuages. Durant le souper, vous verrez défilier plusieurs photos prises lors des activités du 150e, par monsieur Guy Gagnon. Les billets sont en vente dès maintenant au prix de 20\$ par adulte. Achetez-les

rapidement, car il y a seulement 325 places de disponibles. Tous les billets seront vendus d'avance, donc appelez Gérald Lehoux au numéro : 819 344-2963 ou Kim Marcotte, au numéro : 819 344-5174.

Pour terminer cette belle soirée, il y aura la présentation d'un film de Robin Aubert sur Ham-Nord. C'est à ne pas manquer. Ceux et celles qui désireront visionner le film avec leurs enfants pourront le faire le lendemain, soit le 16 novembre, au Centre Communautaire, à 14 h, au prix de 5 \$ par adulte (16 ans et plus), et gratuitement pour les enfants de moins de 16 ans.

À 22 h, aura lieu le tirage du véhicule, GMC terrain 2014 ainsi que de deux prix de 500 \$. Le tirage sera supervisé par la firme Pellerin Aubert Ramsay Provencher inc.

Depuis la dernière parution du Hameau, plusieurs événements importants pour le village ont eu lieu. Les journées de la Culture, La Balade gourmande, le changement de bannière de la quincaillerie, la Crie des âmes, suivi du dîner spaghetti et de l'encan.

Dans les prochaines semaines, nous verrons le souper de clôture du 150e, ainsi que la soirée Movember organisée par le comité culturel de Forum citoyen.

## Balade gourmande : un succès

Par Louis-Marie Lavoie

Le Centre communautaire de notre municipalité a reçu pas moins de 1670 visiteurs en ces deux premières fins de semaine d'octobre, à l'occasion de la Balade gourmande. Des gens du village, des gens de partout : de Québec, Lévis, Laval, Victoriaville, Valleyfield, Asbestos, Sherbrooke, et j'en passe. Des habitués, des nouveaux qui découvraient les merveilleux paysages de notre région. Des gens qui ont dépensé environ 10 000\$, ici, dans nos sept kiosques. C'est considérable. Nous leur disons merci.

Selon les commentaires, la qualité des produits exposés, l'accueil des visiteurs, la décoration automnale expressément réalisée pour l'occasion, la possibilité de se prévaloir de café, soupes, et repas légers, ont fait de notre mini-marché un lieu à l'atmosphère chaleureux et convivial. Cela n'aurait été guère possible sans le temps et l'énergie consacrés à l'événement par de nombreux bénévoles. Aussi, Forum citoyen tient à remercier Francine, Maritée, France, Diane, Catherine, Clémence, Réjean, Clément, Benoit, Sébastien pour leur participation à l'accueil des visiteurs et aux opérations de l'installation des lieux. Et merci à Véro des Gourmandises champêtres pour son implication et ses bons petits plats.

Plusieurs des personnes qui ont fréquenté notre mini-marché ont également visité le marché de la Cité Écologique : « Une fois de plus la Balade gourmande fut un franc succès. Les visiteurs viennent de partout pour y déguster les délicieux plats cuisinés sur place avec nos savoureux légumes biologiques. Et que dire de l'unique salsa maison préparée par les élèves de 1re secondaire de l'école Pavillon Cité Écologique? On en veut encore ! Le succès est tel qu'ils devront en faire davantage l'année prochaine. Un grand merci à tous les participants et surtout à nos valeureux bénévoles et leur accueil chaleureux. À l'an prochain. », ajoute Virginie Normand, porte-parole de la Cité pour la Balade.

La Balade gourmande est un événement important pour notre communauté. Elle génère énergie, créativité, abondance et favorise les relations humaines. Elle fait connaître notre région, notre communauté Ham-Nordois. Nos marchés ont rempli leurs objectifs : La Balade fut un succès.



## Les Journées de la Culture, toute une réussite!

Par Carmelle Gagnon-Leblanc

Dans le but de favoriser la démocratisation de la Culture au Québec, l'Assemblée nationale a adopté, le 17 juin 1997, un décret proclamant le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année «Journées nationales de la Culture». Après 17 ans, des centaines de municipalités proposent un échange entre les artistes et la population lors d'activités gratuites destinées à toute la famille. C'est un événement rassembleur et unique en Amérique du Nord.

Les 26, 27 et 28 septembre derniers, Ham-Nord a littéralement vibré au rythme de ces Journées de la Culture. Profitant d'une très belle température, les nombreux visiteurs ont été conquis par la diversité des œuvres exposées à l'église par nos talentueux artistes et artisans locaux. Le Cercle des Fermières a également profité des Journées de la Culture pour faire découvrir ses

réalisations.

Le dimanche après-midi, l'orgue de notre église a résonné sous les doigts agiles du réputé Martin Yelle de Victoriaville. Le piano a aussi permis à quelques jeunes talents de chez nous de s'exécuter en public.

Au Centre Communautaire, la pétillante Sophie Boissonneault, alias Penouche, a grandement amusé les jeunes et les moins jeunes par des contes inspirés de notre localité.

Côté musical, «Les Pousseux de Marmottes», chanteurs a cappella, et Philippe Lavigne, chansonnier, ont agrémenté le vendredi soir de leurs belles prestations tandis qu'on pouvait déguster de délicieuses petites bouchées. Samedi soir, Madame Danielle Rivard, chanteuse à la voix d'or, a fait vibrer le cœur de son auditoire avec ses belles chansons d'amour.

Ces trois journées ont donné lieu à

des découvertes artistiques des plus variées et ont fourni l'occasion de vivre des expériences culturelles divertissantes et enrichissantes, les arts et la culture étant des apports essentiels à la qualité de vie des citoyens.

Une autre activité marquante :

Dans le cadre des festivités du 150e, la Crieée des Âmes annuelle a revêtu un caractère particulier, le 19 octobre dernier. Après la messe, sur le perron de l'église, comme autrefois, on a vendu à l'enchère quelques petits animaux, cochons, lapins, poules, canards. Après un délicieux dîner spaghetti préparé par les Fermières, la Crieée s'est poursuivie tout l'après-midi avec le dynamique encanteur Jules Grimard. Les articles donnés au profit de la paroisse ont été acquis par les plus offrants. Cette belle tradition se veut un événement festif où l'on s'amuse beaucoup.



## Du changement à la Coop.

Par Louis-Marie Lavoie



Considéré comme l'homme le plus fort du Canada de 1999 à 2004, Hugo Girard, porte-parole de BMR, que l'on a tous vu dans les publicités télévisées de cette entreprise, nous a gratifiés de sa présence le vendredi 17 octobre dernier lors d'un 5 à 7 à la quincaillerie de Ham-Nord, à l'occasion du lancement de la nouvelle bannière de notre Coop.

Au menu: buffet, bière, vin et animation; beaucoup de citoyens et citoyennes, clients et curieux se sont

rassemblés au magasin, en réponse à l'invitation que tous ont reçue par la poste. Plusieurs enfants étaient également de la fête, et se sont bien amusés en compagnie de la mascotte verte au grand nez de BMR, Vic le Pic. Les dames présentes tenaient à se faire photographier avec Hugo; à ce sujet, ce dernier a révélé: «j'aime mon travail».

Nous cédonc la parole à la directrice générale de la Coop, Françoise Tardif, que l'on voit ici en compagnie de l'athlète. «Nous remercions la population d'être venue à notre soirée d'ouverture pour souligner le transfert de bannière de Unimat à BMR. Ce fut une soirée très agréable grâce à vous. Veuillez noter qu'il n'y a que la bannière pour s'approvisionner en marchandise qui change. Rien d'autre. La Coop reste VOTRE Coop.»



## Les Fermières de Ham-Nord

remercient tous les gens qui ont participé à la Journée de la Culture. Voici les noms des gagnants de notre tirage: Jean-Louis Goulet de Ham-Nord a gagné la courte pointe, Denis Nollette de Victoriaville, la nappe et Roxane Therrien de St-Adrien, l'ensemble serviette et lavette.

## Bénévoles recherchés

Vous souhaitez apporter votre aide et faire une différence dans la vie des gens? Le Carrefour d'entraide bénévole est à la recherche de bénévoles à Ham-Nord **pour accompagner des personnes en perte d'autonomie lors de leurs rendez-vous médicaux.** Les frais d'utilisation du véhicule sont remboursés. Information : 819 758-4188.



Notre Société coopérative agricole - Profitons-en!  
819 344-2521

## Prévenir l'ostéoporose: vous avez votre rôle à jouer dès maintenant!

Par Geneviève Frigon, thérapeute en réadaptation physique

Avec l'âge, les os se fragilisent, ce qui expose la personne à un risque accru de fractures en cas de chute. Une femme sur quatre et un homme sur huit en souffriront. À un stade avancé, un simple mouvement quotidien ou une chute peuvent causer une fracture et handicaper une personne à tout jamais. La perte osseuse débute dès le début de l'âge adulte, il est donc avantageux d'en ralentir le processus tout au long de la vie.

Premièrement, la pratique d'activité physique régulière favorise la solidité du squelette. Les exercices debout avec le poids du corps (marche, course, tennis, danse, etc.) sont particulièrement efficaces pour solidifier notre ossature, de même que les exercices de musculation (haltères, etc.). Aussi, en étant actifs, votre force, votre équilibre et votre coordination vous préserveront mieux des chutes.

Deuxièmement, certaines substances nuisent à la qualité des os. Le sel et le café en excès augmentent l'élimination du calcium dans les urines, tandis que le tabac et l'alcool réduisent la densité des os.

Finalement, une alimentation riche en calcium et en vitamine D fournit au corps les outils de base pour conserver une ossature solide. Les meilleures sources de calcium sont évidemment les produits laitiers, mais aussi certaines noix et légumineuses, tofu, choux, brocoli, etc.

Quelques trucs pour consommer plus de calcium :

- Choisir des desserts à base de lait : pouding au riz, tapioca, etc.;
- Ajouter du lait aux potages et aux boissons chaudes;
- Préparer des smoothies à base de lait et yogourt en variant les saveurs par des fruits frais;
- Conserver avec soi des amandes comme collation

Tous les produits laitiers contiennent du calcium, mais pas forcément de vitamine D. Seul le lait en est

obligatoirement enrichi. L'été, 15 minutes à l'extérieur sans protection suffisent généralement à la peau pour produire naturellement cette « vitamine soleil ». Mais comme la vitamine D est essentielle à l'absorption du calcium et que ses sources alimentaires sont moins nombreuses, la prise d'un supplément est parfois recommandée en hiver.

Un dernier truc : les valeurs nutritionnelles des boissons de soya enrichies se comparent presque en tout point au lait, incluant la teneur en calcium et vitamine D. En plus d'offrir une variété de saveurs, elles sont disponibles en épicerie, en contenant « tétra pak » permettant de les conserver température pièce. En format individuel, on peut les traîner avec soi sans les réfrigérer, ce qui fait une collation idéale pour les gens actifs.

Même si les risques de souffrir d'ostéoporose dépendent de plusieurs facteurs, il est possible, par notre mode de vie, d'en diminuer la gravité ou de retarder son apparition. Il n'est jamais trop tôt ni trop tard pour se préoccuper de la santé de nos os!

À vous de jouer!



Conférence sur l'alimentation dans le cadre de la prévention des chutes par le CLSC en collaboration avec la société Alzheimer et L'APAAÉ (association proches aidants Arthabaska et Érable) places limitées, 18 ou 19 novembre, 13 h 30 à 16 h à Victoriaville, 40 rue Alice et 25 novembre Plessisville de 9 h à 11 h 30 au 1966 rue St-Calixte.

## SEMAINE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES ÂÎNÉS 6 AU 12 NOVEMBRE 2014

Dans le cadre de la Semaine nationale de la sécurité des aînés qui a lieu du 6 au 12 novembre, la Table régionale de concertation des personnes aînées du Centre-du-Québec se joint à une multitude de partenaires pour outiller les personnes aînées de la région et ainsi favoriser leur sécurité. Pour ce faire, des **bénévoles identifiés iront visiter certaines personnes aînées de leur communauté** pour y distribuer des trousseaux comprenant différents outils qui aideront à faciliter l'accomplissement de tâches quotidiennes.

Nous tenons à remercier les bénévoles pour leur mobilisation efficace dans l'exécution de ce projet !

*Rappelons que la mission de la Table régionale de concertation des personnes aînées du Centre-du-Québec est d'améliorer et protéger les conditions, la qualité et le niveau de vie des personnes aînées de la région. Cette initiative est réalisée grâce à la contribution financière de la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Centre-du-Québec, dans le cadre du Fonds régional pour l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées du Centre-du-Québec 2014-2017.*

## Résidence le Chêne Blanc



Admissible au programme de soutien au logement.

Logements chauffés, éclairés, eau chaude

- Service de repas
- Salon communautaire
- Salle à diner - Buanderie - Stationnement extérieur avec prise de courant

**3 1/2 semi-meublé à louer à la nuité, en dépannage, pour des visiteurs de passage.**

Info.: 819 464-0032

## Journée Mondiale de l'enfance

Par Valérie Couture, éducatrice et coach familial



Le 20 novembre, on célèbre la journée internationale des droits de l'enfant. C'est l'occasion de faire connaître les droits de l'enfant et de souligner la contribution essentielle des adultes au respect de ces droits. Afin de mieux comprendre l'évolution des droits de l'enfant et de son statut social, voici les grandes lignes de son histoire au travers des époques.

### De l'Antiquité à la Révolution industrielle

L'origine du mot enfant vient du latin Infans qui veut dire "celui qui ne parle pas", ou celui qui n'a pas son mot à dire! Dans l'Antiquité, l'enfant est considéré comme un être sans intérêt, dépourvu de réflexion, de logique, et même d'intelligence. L'éducation à cette époque se résume à un dressage.

Au Moyen Âge, on perçoit l'enfant comme un adulte miniature. On ne fait pas de distinction entre l'adulte et l'enfant. L'enfant ne bénéficie donc pas de protection ou de droit spécifique. Travaillant dès son plus jeune âge, le garçon apprend très tôt le métier de son père, et la fille apprend à être une mère.

C'est à partir des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles que l'enfant commence à avoir un statut à part entière. L'apparition du concept de famille et une préoccupation éducative changent profondément le regard sur l'enfant. La révolution industrielle transforme cette toute nouvelle considération en une main-d'œuvre docile et exploitable. C'est alors que les premières lois régissant le travail des enfants sont adoptées.

### Reconnaissance de l'enfance, enfin!

Connue comme «la femme qui a sauvé

les enfants», Eglantyne Jebb, enseignante, fonde à Londres, en 1919, le «Save the Children Fund», qui aide et protège les enfants victimes de la guerre. Elle écrit un texte qu'elle envoie à la Société des Nations, affirmant que *«l'humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur»*. C'est ainsi que la Déclaration de Genève est adoptée en 1924.

Le 20 novembre 1959, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte la Déclaration des Droits de l'Enfant. Ce texte, défini en dix principes, ouvre la voie à une reconnaissance universelle des Droits de l'Enfant.

C'est en 1989, le 20 novembre, que la Convention relative aux droits de l'enfant est adoptée. Encore à ce jour, deux pays n'ont pas ratifié cette convention: Les États-Unis et la Somalie. Globalement, les enfants américains bénéficient d'une protection correcte de leurs droits, mais des problèmes importants subsistent en matière de santé, comme l'obésité chez 1 enfant sur 3. La situation en Somalie est considérée comme très grave, notamment pour les filles, où encore aujourd'hui, 90% subissent l'excision...

C'est donc dire que malgré les avancés quant aux droits des enfants, il reste encore beaucoup à faire partout dans le monde... ici aussi! Parce que la situation de nos enfants est l'une des meilleures au monde, parce que les enfants sont les adultes de demain, parce qu'on a tous été un enfant, contribuons à faire respecter les droits des enfants!

Le 20 novembre... et toute l'année!

## Service de garde Horizon

Grande nouveauté pour les élèves de l'école primaire NDPS à Ham-Nord. Grâce à la collaboration des deux municipalités, soit Ham-Nord et Notre-Dame de Ham, nous pourrions offrir un service de garde le matin, avant le début des classes et en fin de journée. Ce nouveau service permettra, nous l'espérons, de faciliter la vie aux parents qui ne peuvent être de retour à la maison assez tôt pour accueillir leurs enfants revenant de l'école ou encore qui doivent partir tôt le matin. De plus, le service de garde sera ouvert pour les journées pédagogiques.

Mardi 4 novembre prochain à 19 h, au Collège Coopératif l'Horizon, se tiendra une soirée d'information pour les parents. Au cours de cette soirée, nous expliquerons le fonctionnement du service de garde : les heures de service, les coûts ainsi que toutes les règles et procédures. De plus, vous serez invités à remplir les fiches d'inscription pour vos enfants.

Il est toujours intéressant de constater que de nouveaux projets voient le jour. Nous croyons que celui-ci donne sans aucun doute une valeur à nos villages. Le service de garde donnera la possibilité de conjuguer travail et famille dans nos milieux ruraux.

Nous sommes aussi à la recherche de jouets et jeux en bon état pour équiper le service de garde. Si vous avez le goût de donner au suivant, contactez-nous.

Kim Marcotte 819-344-5174

Geneviève Boutin et Christelle Leclerc 819-344-5806

## INFO-MUNICIPALITÉ

Par Mathieu Couture, DG municipalité

### Que s'est-il passé avec l'eau potable au cours des dernières semaines?

Les résidents du "périmètre urbain" ont subi les désagréments reliés à 2 Avis d'ébullition, et cela, sur une période d'environ 2 semaines (1er avis envoyé le 2 octobre et 2e avis le 8 octobre). Une fois la situation stabilisée, j'ai cru bon vous expliquer d'une part, les obligations de la municipalité en matière de distribution de l'eau potable et d'autre part, les étapes à suivre afin d'atteindre le retour à la conformité de la qualité de l'eau potable suite à l'émission d'un Avis d'ébullition.

Tout d'abord, sachez que la qualité de l'eau potable est primordiale et tous les moyens possibles sont mis en place afin de s'assurer que l'eau distribuée à même le réseau d'aqueduc est de qualité et ne comporte AUCUN risque pour les consommateurs. Pour ce faire, le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a mis sur pied le "Règlement sur la qualité de l'eau potable" dans lequel se retrouvent toutes les normes à suivre et les paramètres à respecter. Toutes les deux semaines (selon un calendrier de fréquence préétabli), la municipalité achemine deux échantillons d'eau potable au laboratoire Biolab afin de les faire analyser. À cela s'ajoute certains tests additionnels à faire mensuellement et d'autres annuellement.

Aussitôt qu'un facteur de contrôle présente une analyse "hors norme", le laboratoire avise la municipalité et le MDDELCC et c'est l'Avis d'ébullition dans les plus brefs délais. Il s'agit d'un contrôle très très rigoureux où une minime irrégularité est tout de suite décelée. Aucun risque n'est pris: 1 élément hors norme = Avis d'ébullition immédiat.

Un Avis d'ébullition est donc envoyé à tous les utilisateurs du réseau d'aqueduc par un appel téléphone préenregistré et la municipalité se doit également d'aviser de vive voix les écoles, restaurants, épiceries, établissements de santé, garderies et établissements de services sociaux.

Comment obtenir le retour à la conformité? Pourquoi est-ce si long? Quelles sont les étapes à suivre? Il faut encore une fois se référer et suivre religieusement les

instructions indiquées dans le "Règlement sur la qualité de l'eau potable" selon lequel il faut:

1- Prouver au MDDELCC que les mesures correctives effectuées sont efficaces et permettent de régler la problématique (dans notre cas, une insuffisance en chlore a été détectée suite au bris d'une pompe doseuse. Il a donc fallu stabiliser le dosage en chlore et s'assurer que ce dosage était adéquat et constant pendant quelques jours avant de pouvoir passer à l'étape suivante);

2- Une fois la situation stabilisée, la municipalité doit prélever 4 échantillons (à 4 endroits différents sur le réseau) pendant au moins 2 jours consécutifs et acheminer les échantillons au laboratoire pour analyse;

3- L'envoi des échantillons se fait par "Dicom" et le laboratoire reçoit les échantillons le lendemain de la cueillette par Dicom (Ex.: Dicom passe le mardi après-midi cueillir les échantillons, le laboratoire les recevra seulement le mercredi au cours de la journée);

4- Rendue au laboratoire, l'analyse des échantillons dure 24 heures et aussitôt les résultats connus, ils sont envoyés par courriel à la municipalité;

5- C'est alors que vous recevez un appel téléphonique afin de vous avertir que l'Avis d'ébullition est FINI et que vous pouvez recommencer à consommer l'eau du réseau d'aqueduc.

Soyez assurés que la municipalité prend tous les moyens nécessaires pour éviter que ce genre de situation ne se produise. Gardez également en tête que lorsqu'un Avis d'ébullition est donné, celui-ci sert prioritairement à vous protéger et protéger votre santé.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions!



## ARTICLE DE PRÉVENTION INCENDIE

### Automne 2014

Avec la saison chaude qui tire à sa fin et l'hiver qui ne tardera pas à se pointer le bout du nez, votre Service de sécurité incendie profite de l'occasion pour vous rappeler quelques notions de base sur la prévention incendie, mais plus particulièrement sur les appareils de chauffage à combustion solide et les appareils de chauffage d'appoint.

#### Appareil de chauffage à combustion solide

Que vous soyez propriétaire ou locataire, il est important de savoir que tout utilisateur d'un appareil producteur de chaleur à combustion solide a la **responsabilité** du ramonage de la cheminée et de la vérification de ses composants. Le ramonage de la cheminée est une action primordiale en matière de prévention incendie.

Voici quelques petits conseils :

- **Ne devrait être brûlé que le bois sec et de bonne qualité ;**
- **La base de la cheminée devrait être vidée régulièrement ;**
- **La cheminée devrait être ramonée dès que les dépôts de crésote accumulés sur les parois atteignent une épaisseur supérieure à 3 millimètres ;**
- **Les cendres chaudes devraient être déposées dans un contenant métallique avec fond surélevé, couvercle étanche et rangées à l'extérieur loin des matériaux combustibles ;**
- **On devrait attendre un minimum de 48 heures avant de disposer de ces cendres même si on croit qu'elles sont éteintes ;**
- **Les parois extérieures de la cheminée devraient faire l'objet d'une vérification régulière afin d'y déceler toute détérioration de la brique ou des joints de mortier ou encore des dommages à la couronne ;**
- **Toute vieille cheminée ne servant plus à un appareil de chauffage ne doit pas être utilisée comme conduit d'évacuation pour une hotte de cuisinière ou une sècheuse ;**
- **Minimalement, vous devez avoir un extincteur portatif de type ABC d'un minimum de 5 lb ;**
- **Pour vous protéger davantage, il est important d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone installé à l'étage où est situé l'appareil à combustion.**



#### Chauffage d'appoint

Notre climat exige que nous utilisions divers systèmes pour chauffer nos maisons et ceci nous force parfois à recourir à des moyens de chauffage d'appoint, ce qui nous rend vulnérables aux risques d'incendie. Afin d'éliminer les risques potentiels, nous vous suggérons de suivre quelques conseils pratiques :

- **Toujours maintenir une distance libre d'au moins un mètre entre les appareils portatifs et les matériaux combustibles tels que murs, meubles, papier, tentures et draperies ;**
- **Prévoyez un apport d'air frais suffisant lorsque l'appareil est en opération en laissant, par exemple, une fenêtre entrouverte. Suivez les recommandations du fabricant à cet effet ;**
- **Évitez d'utiliser une rallonge pour brancher des appareils électriques de chauffage d'appoint et ne coupez jamais la protection de mise à la terre des fiches électriques ;**
- **Les petits appareils de chauffage portatifs doivent être munis d'un dispositif qui les fera arrêter de fonctionner automatiquement s'ils sont renversés ;**
- **Prévoyez toujours une seconde porte de sortie en cas d'incendie.**



## Déneigement du réseau routier municipal

Par Mathieu Couture, DG municipalité

### Contrat de 3 ans avec Excavation Marquis Tardif inc.

Lors de la séance du conseil municipal du 11 août 2014, la municipalité a, suite à un processus d'appel d'offres public, décidé de ne plus effectuer elle-même le déneigement de son réseau routier municipal. En effet, la municipalité a donc octroyé un contrat de 3 ans (hiver 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017) à l'entreprise Excavation Marquis Tardif inc., le plus bas soumissionnaire conforme.

Nous profitons de l'occasion pour faire un petit rappel sur quelques petits conseils et/ou règles à respecter afin que la saison hivernale soit des plus agréables pour tout un chacun :

1- Tout d'abord, il est très important de respecter la

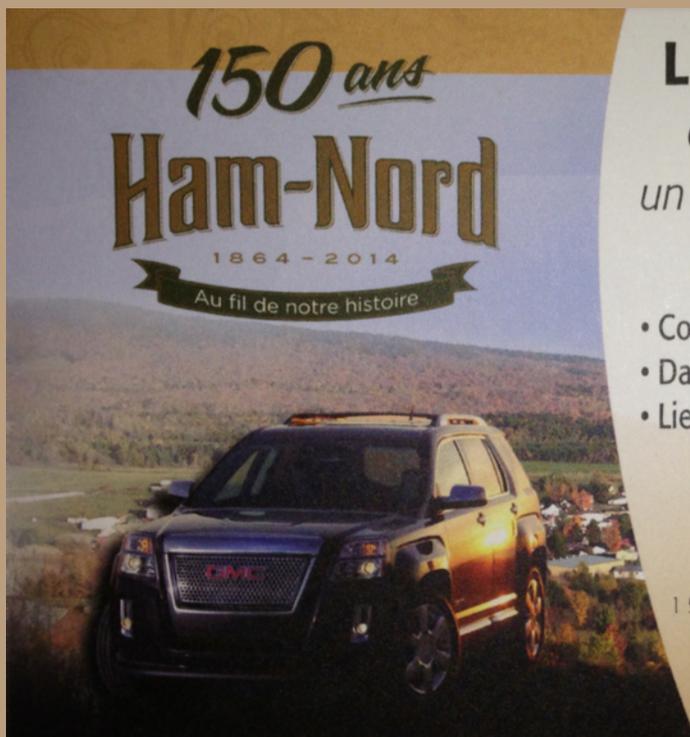
réglementation concernant le stationnement dans les rues pour la période hivernale (Règlement municipal #449, article 49), soit du 1er novembre 2014 au 1er avril 2015. Il est donc interdit de laisser votre voiture dans les rues entre MINUIT et 7 h. Ceci facilitera de beaucoup le travail de l'entrepreneur.

2- Pour les gens habitants à la campagne, nous vous demandons de bien vouloir positionner vos bacs à déchets et à récupération dans vos entrées de cours (et non pas devant le fossé) et ce, bien sûr, dans la mesure du possible. Cela offrira plus de stabilité à vos bacs et évitera que le camion de déneigement ne les pousse par mégarde dans le fossé.

Il ne nous reste qu'à vous souhaiter un très bel hiver!

## GRAND TIRAGE DU 150e de HAM-NORD:

### On ajoute 2 prix supplémentaires de 500 \$ chacun!



### Le 15 novembre 2014

Courez la chance de gagner  
un véhicule GMC Terrain 2014  
Valeur de 35 000 \$

- Coût : 50 \$
- Date : 15 novembre 2014 à 22 h 00
- Lieu : Centre Communautaire de Ham-Nord  
474, Rue Principale, Ham-Nord  
(Québec) GOP 1A0

Date limite de réclamation : 15 janvier 2015 à 17 h 00  
1 500 billets ont été imprimés et numérotés de 0001 à 1500.

Tirage, réclamation et règlement  
COMITÉ DU 150<sup>e</sup> DE HAM-NORD, Bureau du 150<sup>e</sup>  
287, 1<sup>ère</sup> Avenue, Ham-Nord (Québec) GOP 1A0

## FÊTE DE NOËL À HAM-NORD

Dimanche 7 décembre 2014

Venez vivre la magie de Noël avec nous au centre communautaire de Ham-Nord! Plusieurs organismes de la communauté s'unissent afin de créer une journée mémorable pour toute la famille. Pour une 4<sup>e</sup> année, le **CLUB LIONS**, **LA BIBLIOTHÈQUE**, **LE CERCLE DES FERMIÈRES**, **L'OTJ** et **LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAM-NORD** sont fiers de vous offrir une fête de Noël dans notre municipalité.

Au programme :

10 h 30 **Spectacle pour enfants**  
Organisé par **LA BIBLIOTHÈQUE**  
Coût : **GRATUIT** pour tous



Maquillage, dessins et bricolage sur place

11 h 30 **Dîner Spaghetti**  
offert par **LE CLUB LIONS** et **LE CERCLE DES FERMIÈRES**  
Coût : 10\$ Adulte  
4\$ 6 à 12 ans  
Gratuit : 5 ans et moins

N. B. Tout l'argent amassé lors du dîner spaghetti sert à offrir des cadeaux aux enfants. Votre présence est donc très importante!

13 h 30 **Visite du père Noël**

Distribution de cadeaux (gratuit) à tous les enfants **INSCRITS** (des bébés aux enfants de la 6<sup>e</sup> année du primaire). Inscription **OBLIGATOIRE** avant vendredi le 21 novembre svp.

## VENEZ FÊTER AVEC NOUS!

POUR INSCRIPTIONS : Annie Mercier et Mathieu Couture (819) 344-2294



## Une subvention pour l'OTJ Par Mathieu Couture, DG municipalité

Depuis que la municipalité a repris la gestion et la responsabilité des infrastructures sportives de notre village, l'organisme de l'OTJ de Ham-Nord peut désormais se consacrer sur sa réelle vocation et mission, c'est-à-dire celle d'organiser des activités récréatives et sportives et ainsi contribuer à la vitalité du milieu. Concrètement, ça veut dire que l'argent amassé lors des activités de financement (carnaval, St-Jean-Baptiste, tournoi de balle, etc.) sera **TOTALEMENT** réinvesti afin d'améliorer la qualité des services et des infrastructures sportives que vous et votre famille avez la chance d'utiliser. On ne vous cachera pas que les dernières années ont été épuisantes pour le comité de l'OTJ et que présentement, nous sommes à la recherche de personnes motivées et ayant la vie sportive et communautaire à cœur afin de donner un "nouveau souffle" à l'organisme. Si l'expérience vous intéresse, l'invitation vous est lancée...

Tel que mentionné précédemment, l'OTJ se concentre maintenant à "bonifier" l'offre de services de votre municipalité, et ce, en participant activement à la recherche et au financement de projets communautaires. L'OTJ a donc décidé de présenter un projet d'amélioration du futur gymnase dans le cadre du Fonds d'Aide au Développement du Milieu (FADM) de la Caisse populaire des Bois-Francis, programme via lequel la Caisse a remis un total de 70,000\$ lors de la Soirée distinction coopérative Desjardins tenue le vendredi 24 octobre dernier. Le montant total de 70,000\$ a été réparti entre 10 projets d'organisme de la Région.

En tout, c'est 51 dossiers qui ont été présentés au "FADM" et l'OTJ a eu la chance d'être parmi les 10 projets retenus. Les critères de sélection de ce programme étaient les suivants:

- Présenter un projet structurant et ayant une valeur ajoutée pour le mieux-être des personnes de la communauté. Le projet doit avoir un impact sur le plus grand nombre de personnes possible et durer dans le temps de façon appréciable;

- Jouer un rôle actif dans l'aide et le mieux-être de la communauté dans l'un ou l'autre des domaines suivants : Le développement économique, les services communautaires et humanitaires, la jeunesse, l'éducation, les arts et la culture, les loisirs et les sports.

**Le projet d'amélioration du gymnase présenté par l'OTJ cadrerait parfaitement avec les objectifs du programme. L'OTJ est donc reparti avec un montant en main de 5,000\$. Cette somme servira au projet d'amélioration du gymnase par l'ajout de tapis d'entraînement sur une surface de 2,400 pieds carrés, par l'installation d'un système de caméra et d'une porte à "puce", ce qui permettra aux membres du gymnase d'avoir accès au local selon la disponibilité de chacun.**

Nous espérons que ce projet viendra combler un besoin de notre communauté et que la qualité de vie de nos résidents en sera améliorée.

Sportivement vôtre!



### André Bellavance

Député de Richmond-Arthabaska

Bureau 442  
Édifice de la Confédération  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613 995-1554  
Télé. : 613 995-2026

32, Notre-Dame Est  
Victoriaville (Québec) G6P 3Z5  
Tél. : 819 751-1375  
Télé. : 819 751-5517  
Sans frais : 1 877 751-1375



ASSEMBLÉE NATIONALE  
QUÉBEC

Bureaux de circonscription  
228, rue Heriot, bur. 203  
Drummondville, QC J2C 1K1  
819 475-4343

3, rue de l'Hôtel-de-Ville, bur. 101  
Warwick, QC J0A 1M0  
819 358-6760

sschneeberger-drum@assnat.qc.ca



Sébastien Schneeberger  
Député de Drummond-Bois-Francis

[bellaa1@parl.gc.ca](mailto:bellaa1@parl.gc.ca) • [www.andrebellavance.qc.ca](http://www.andrebellavance.qc.ca)

## Le Défi Minceur se poursuit!

Dans la cadre de la deuxième année d'activités, la population et vous tous êtes une fois de plus invités à relever le Défi Minceur 2lb/semaine!

Inscrivez-vous et courrez la chance de gagner des prix d'une valeur de 2 000\$ <http://www.defi2lb.ca/> prochain tirage le 5 décembre.

La nouveauté? Cette année, les adolescents et les jeunes adultes joueront un rôle marquant dans la réduction des déchets.

En effet, au cours de l'année scolaire 2014-2015, les



étudiants des écoles secondaires et du Cégep de la MRC d'Arthabaska seront invités à participer à «Mon projet Minceur!».

Cette nouvelle initiative, développée en collaboration avec la MRC d'Arthabaska, la Commission scolaire des Bois-Francs, le Clarétain et le Cégep de Victoriaville offrira aux jeunes la possibilité de réaliser un projet favorisant la réduction des déchets dans leurs écoles ou leurs communautés et de gagner 10 000\$ en prix et en argent!

Suivez notre page Facebook et soyez au courant de l'actualité au sujet des projets Minceur et la GMR en temps réel! <https://www.facebook.com/Defi2Lb>

## Loto Voyage

La Société Alzheimer du Centre-du-Québec est de retour avec sa Loto Voyage (activité de collecte de fonds). Les prix à gagner sont les suivants:

- Un voyage pour deux personnes à Cayo Santa Maria à Cuba en formule tout inclus. Valeur de 2500\$
- Un forfait d'une nuitée à l'Hôtel Le Dauphin de Québec ainsi qu'un souper gastronomique au restaurant Le Saint Amour de Québec, pour deux personnes. Valeur de 475\$
- Un chèque cadeau, d'une valeur de 150\$, offert par Fleuriste Bergeron.

Le coût du billet est de 20\$. Le tirage s'effectuera à La Maison Myosotis le 11 décembre prochain. Deux personnes peuvent s'associer pour acheter un billet.

Les billets sont en vente à La Société Alzheimer (point de service à Victoriaville) au 40 rue Alice à Victoriaville. Pour plus d'informations, vous téléphonez à Thérèse Houle au 819-604-7711. Merci et ne m'OUBLIEZ PAS!





# Le Hameau

## Des nouvelles de La Maison des jeunes de Ham-Nord

Par Mélanie Barbeau, coordonatrice



DES NOUVELLES

### Viens voir Félix

Viens rencontrer Félix, notre nouvel aide-animateur, il est très drôle et sympathique!

### Toujours dans Les pommes!

À l'occasion de la semaine des Maison de Jeunes du 13 au 19 octobre dernier, les jeunes ont confectionné 6 tartes aux pommes et distribué plus de 30 livres de pommes aux membres de la communauté. Nous voulions vous remercier de l'intérêt que vous portez, année après année, à votre Maison des Jeunes.

Une tarte a été remise à la Municipalité et les cinq autres ont été distribuées au hasard le vendredi 17 octobre aux passants de notre point d'informations à la COOP de Ham-Nord. Félicitations à Mesdames Monique Aubert, France DesCormiers, Rita Hébert, Nathalie Poisson et Colinda Tremblay, heureuses gagnantes de nos confectons.

### Membres aspirants, 5e et 6e

**année:** une période d'aide aux devoirs est offerte pour toi, chaque mardi de 16 h à 17 h parles à tes parents, inscrits toi et profite de la ressource disponible pour t'aider!

### Comité de Jeunes

Tu aimerais faire partie du Comité de Jeunes?

C'est possible!

Des postes sont présentement ouverts...

Viens en parler avec les animateurs, on t'attend!

La Maison des Jeunes aura 21 ans

le 16 novembre prochain!

BONNE FÊTE

à la MDJ de Ham-Nord!

### JE DEVIENS MEMBRE!

seulement **2 \$** pour l'année

### WOW, « C'EST OÙ » ?

La Maison des jeunes de Ham-Nord est au  
210, rue Caron, tél.: 819 344-5530

Elle est aussi sur FACEBOOK  
mdj.hamnord [[https://www.facebook.com/  
mdj.hamnord.9/about](https://www.facebook.com/mdj.hamnord.9/about)]

### À QUELLE HEURE ?

\*18 h à 21 h lundi

(aide aux devoirs) \*16 h à 17 h mardi

\*17 h à 21 h mardi

18 h à 21 h mercredi

18 h à 21 h jeudi

17 h à 23 h vendredi

\* Aspirants = Bienvenue aux 11-12 ans/5-6e  
année. Toutes les périodes sont ouvertes  
aux membres réguliers de 12 à 18 ans.

### ET LA PÉDAGOGIQUE ?

Ouvert dès 13 h durant les journées  
pédagogiques du 21 novembre  
et du 5 décembre.

## Des nouvelles de La Maison des jeunes de Ham-Nord

Par Mélanie Barbeau, coordonatrice



Nous sommes ouverts lors des journées pédagogiques du 21 novembre et du 5 décembre dès 13 h

**Agent d'animation:** Félix Martin

**Mission:** aide-animateur

**Portrait:** yeux pairs, cheveux bruns, gros mollets et sourire ravageur!



**Missions antérieures:** Félix est présentement étudiant à temps plein au CÉGEP de Victoriaville en sciences humaines, profil individu. Félix a été commis à la COOP de Ham-Nord ainsi que caissier et aide-cuisinier à la COOP de Notre-Dame-de-Ham. Félix est aussi serveur et plongeur à La Table dans les Nuages. Félix fut membre administrateur-jeune au Conseil d'Administration de la Maison des Jeunes durant deux ans.

**Loisirs et Intérêts:** Conditionnement physique, musique, ballet-jazz et sports divers.

**Mets favoris:** Hamburger!

**CD dans son automobile:** Snoop Dog, Notorious B.I.J. Wu-Tang Clan et Marc Miller.

**Citation inspirante:** «La vengeance est douce au cœur de l'indien.»

## Les lundis sportifs

➤ Les lundis sportifs sont toujours actifs et la nouvelle programmation est commencée! Informes-toi des nouveautés et apporte tes idées! Plus on est de fous actifs, plus on rit!

## En vrac:

➤ Soirée discussion le jeudi 13 novembre pour la semaine de prévention de la criminalité;

➤ Atelier Toxicos le jeudi 20 novembre lors de la semaine de prévention des toxicomanies;

➤ Sortie spéciale TAGBALL, le vendredi 21 novembre pour la pédagogique, inscription à la MDJ;

➤ Soirée des membres «Party de Noel» en décembre;

➤ Information sur les activités, sorties etc... à la MDJ! Viens nous voir!

➤ Échange, discussion, jeux, écoute, soutien, entraide et plaisir tous les jours et soirs!

➤ Programmation et informations sur MDJHam-Nord sur Facebook... ☺ Pour les ados!

Page Facebook « Parents et amis MDJ Ham-Nord »

pour les adultes intéressés à nous suivre.

DE L'ACTION



## Deux nouvelles initiatives dans notre communauté

### Une nouvelle vocation

Par Sophie Boissonneault

Penouche enlève son chapeau à penouches et découvre Sophie Boissonneault, travailleuse de milieu pour l'organisme communautaire **Par-Enjeux Arthabaska-Érable**.

En tant que travailleuse de milieu, mon objectif sera de rejoindre les parents, d'enfants de moins de 5 ans.

Mes compétences d'intervenante sociale seront mises à profit lors de rencontres avec des personnes qui ont envie de parler, de sortir de chez elles, ou de trouver des façons d'améliorer la gestion de leur quotidien. Être parents, conjoints, travailleurs, devoir gérer l'éducation des enfants, le suivi à la garderie, la paperasse, les finances, les situations de crises, le découragement, ce n'est pas toujours facile.

Mon travail sera de prendre le temps d'écouter la personne pour mieux l'accompagner et orienter une action ou une intervention, si nécessaire.

Tout le monde a besoin d'aide parfois. On vit des situations où parler est nécessaire. Lorsqu'on veut rester caché sous son lit, c'est à ce moment-là qu'il faut aller vers des gens aidants.

La peur de demander de l'aide s'éclipse au moment où l'on se rend compte que nous sommes tous dans le même bateau. Nous ne sommes pas ici pour nous juger ni pour nous refermer sur nous-mêmes, mais pour nous entraider sans jugement.

En demandant du soutien tout peut s'améliorer, parole de Sophie qui jadis ne pouvait plus marcher.

Le travail de milieu est flexible. On peut parler en prenant une marche, un café, en regardant les enfants jouer

dans le parc. La travailleuse de milieu connaît souvent beaucoup de ressources, elle peut vous mettre en lien avec celles dont vous avez besoin.

**Faites connaître la ressource «Travailleuse de milieu» dans la MRC Arthabaska. N'hésitez pas à parler de mon rôle aux familles que vous connaissez ayant des enfants de moins de 5 ans. Ils pourraient bénéficier de services encore jusqu'ici peu connus.**

Pour faciliter le travail de milieu, des rencontres pourront s'organiser afin d'échanger en groupe sur vos réalités, s'informer, s'outiller, et s'amuser !

**Si vous connaissez des personnes-clés dans votre entourage qui travaillent à rejoindre les familles, n'hésitez pas à nous mettre en contact:**

Sophie Boissonneault, 819-806-9960  
miriam\_par-enjeux@hotmail.com

Au plaisir de collaborer. « Ensemble, on peut changer le monde. »

Merci 

### Savoir c'est pouvoir.

Par Catherine Lachance

Il y a un peu plus de deux ans, je devenais citoyenne de la municipalité de Ham-Nord. Mon intégration se déroula en plusieurs étapes qui peuvent sembler banales... Au fil du temps, de bouche à oreille, j'ai pris connaissance de l'existence de plusieurs services et activités qui n'étaient pas vraiment annoncés, hormis parfois, dans le journal le Hameau.

Aujourd'hui, deux ans plus tard, il m'arrive encore de temps à autre d'entendre parler d'un cours ou d'une soirée dont je n'étais toujours pas au fait. Pour être plus au courant de

l'actualité locale et afin de participer à la vitalité de mon village, j'ai joint l'organisme Forum citoyen.

**De cette réalité a germé une idée...** J'aimerais mettre en place un moyen d'afficher et de partager les services et les diverses activités disponibles dans notre municipalité. Une brochure pour tout savoir ce qui se passe dans notre beau village! Ce projet sera bénéfique pour tous les citoyens qui veulent se tenir informés des ressources permanentes de leur milieu, ainsi que des activités régulières ou ponctuelles qui leur sont proposées.

Avec l'équipe de Forum Citoyen, mon idée se verra réalisée. **Nous publierons un dépliant décrivant les services et organismes de la municipalité, avec les noms et coordonnées des responsables.** Il sera diffusé afin de rejoindre tous les citoyens, nouveaux arrivants, pèlerins du Chemin de St-Rémi et touristes.

D'autre part, nous avons l'intention de réaliser **un calendrier mensuel répertoriant les activités (yoga, karaté, langues...), événements culturels et sportifs, messes et soirées de pastorale, partys, etc.** Un excellent outil pour aider les gens à planifier leurs loisirs.

Ce double projet ne peut être réalisé sans la participation des personnes ressources animant les commerces, entreprises et organismes qui offrent leurs produits ou leurs services dans notre municipalité, ou bien qui organisent des événements. **J'invite donc toutes ces personnes à communiquer avec moi afin de me fournir des informations sur leurs projets actuels ou à venir.**

Contactez-moi au 819-806-4764 ou à catherine\_lachance@hotmail.com

# Le Hameau

Par Frédéric Girard

Eh oui, novembre est déjà commencé! Ce mois qui nous rappelle que l'hiver est à nos portes. Qu'il est temps de sortir nos tuques, nos foulards et nos bas de laine! Et, pourquoi pas, porter une belle moustache bien fournie aussi!

« Movember », le mois de la solidarité et de la sensibilisation à la santé masculine!

## Pourquoi est-ce si important?

Chez les hommes, 74% des décès prématurés pourraient être évités. Environ deux Canadiens sur cinq auront un cancer au cours de leur vie... N'est-ce pas préoccupant?

Souvent moins médiatisés, les cancers et troubles mentaux réservés aux hommes ne sont pas pour autant moins meurtriers que ceux des femmes. Cet événement n'est pas uniquement un moyen de sensibiliser les médias, mais aussi d'attirer l'attention des hommes sur leur santé. Cette campagne annuelle contribue également à financer des projets et des programmes de recherche dédiés à la santé masculine.

# MOVEMBER



## Comment joindre le mouvement Movember?

En allant sur le site: <http://www.ca.movember.com> et en vous y inscrivant. Ensuite, venez rejoindre le « **Ham-Nord Team** »... L'union fait la force! N'oubliez surtout pas de faire pousser votre moustache selon les

règles suivantes:

1. On commence le 1er novembre, rasé de près.
2. On se laisse pousser la moustache et on l'entretient soigneusement durant tout le mois de novembre.
3. La moustache ne doit pas toucher les favoris.
4. Les extrémités de la moustache ne doivent pas se joindre au menton.
5. Tous doivent se conduire en gentleman.

Vous aussi, les MoSistas, vous pouvez encourager votre homme. Engagez la conversation, témoignez de votre amour pour la moustache, recueillez des dons et surtout célébrez en grand le 29 novembre pour le Movember Fest de Ham-Nord!

# MOVEMBER

## FEST DE HAM-NORD

*Réservez votre samedi  
29 novembre 2014*

**Au Programme :**

- On s'amuse à voter pour les plus belles moustaches
- Plein de prix à gagner
- Animation par Sophie Boissonneault
- Places limitées

Organisé par le Comité Culturel de Forum Citoyen 

-  Dès 18h à la salle communautaire
-  Seulement 25\$ pour de délicieuses côtes levées au Jack Daniels, tous les à-côtés et dessert inclus.
-  Recevez gratuitement un cocktail alcoolisé en guise de bienvenue.
-  Les membres de Forum Citoyen économisent sur leurs consommations.

Réservez vos billets, appelez :  
Marie-Ève Darveau, 819 352-0982

## « Place aux jeunes en Région » en visite à Ham-Nord

Le samedi 18 octobre dernier, 10 finissants de différents domaines d'études sont venus visiter notre beau coin de pays dans le cadre du Projet Place aux jeunes en région. Ce projet a pour mission d'accompagner de jeunes professionnels dans leurs démarches d'établissement à long terme dans la région. En effet, il favorise la migration, l'établissement et le maintien des jeunes diplômés en région.

En gros, c'était un peu comme l'émission de la "petite séduction" alors qu'il fallait ni plus ni moins vendre notre municipalité aux jeunes. Ce fut donc l'occasion pour les représentants de la municipalité de mettre en valeur la qualité de vie qui caractérise notre communauté, et ce, en démontrant aux jeunes visiteurs toutes les richesses et les services que notre municipalité a à leur offrir.

Cette rencontre fut pour nous très enrichissante. Un MERCI tout spécial à Stéphane et Élise de la "Table dans les Nuages" pour leur bel accueil et leur hospitalité légendaire.



**Aubert & Morency**  
NOTAIRES



ASSOCIÉES DANS LA MÊME TRADITION  
D'EXCELLENCE ET DE QUALITÉ DE SERVICES.

Spécialistes en droit immobilier traditionnel, droit des affaires, droit corporatif et droit agricole. Sans oublier les régimes de protection, mandats d'inaptitude, testaments et successions.

TROIS PLACES D'AFFAIRES, MÊME SERVICE D'EXCELLENCE.

- **DISRAELI**  
846 avenue Champlain  
T 418.449.2955 | F 418.449.1681
- **THETFORD MINES**  
1197 rue Notre-Dame Est - Suite 400  
T 418.755.0812 | F 418.755.0382
- **WEEDON**  
225 2<sup>e</sup> avenue  
T 819.877.3233

@ laubert@notarius.net  
catherinemorency@notarius.net



## Tournoi de shuffleboard intergénération

Organisé par le Club Lions de Ham-Nord

7 et 8 novembre 2014, au centre communautaire

20 \$ par équipe de deux.

Vous êtes tous invités à participer à ce tournoi accompagné d'un étudiant, cependant ce n'est pas obligatoire.

**Bourses**

100 \$ au gagnant de la grande finale

60 \$ au perdant de la grande finale

Inscrivez-vous en nous faisant parvenir vos nom et numéro de téléphone



Indiquez si vous préférez jouer le vendredi soir ou le samedi

Info: Frédéric Girard 819 352-5747 ou Jean-Guy Caron 819 344-2981

## Je fais mon testament pour la protection de ma famille.

par Louise Aubert, notaire

Le testament est la meilleure façon de vous faire entendre malgré votre absence. Ce document vous permet d'exprimer dès maintenant vos volontés concernant la distribution de vos biens après votre décès. Vous pouvez y désigner la ou les personnes à qui vos biens seront légués et la part de chacun dans votre héritage. Si vous ne faites pas votre testament, c'est la loi qui déterminera à la fois vos héritiers et la part à laquelle ils ont droit. On qualifie alors la succession de « légale ». Il ne faut pas oublier que les personnes désignées par la loi ne sont pas nécessairement celles que vous auriez désignées au départ. Citons seulement quelques exemples :

- si vous n'êtes pas marié, votre conjoint ne figure pas parmi vos héritiers selon la loi; Cette règle s'applique même si vous avez toujours fait vie commune et même si des enfants sont nés de votre union.

- si vous avez des enfants ou des petits-enfants, votre conjoint (marié) n'aura droit qu'au tiers de vos biens. C'est dire que, du jour au lendemain, ce dernier pourrait devenir copropriétaire, avec vos enfants mineurs, des biens qui vous appartenaient avant votre décès. Quelle problématique si votre conjoint désire vendre la maison pour une relocalisation suite à votre décès. Un long processus d'autorisation judiciaire devra alors s'enclencher;

- ou encore, si vous n'avez pas eu ou adopté d'enfant et que votre père ou votre mère vit encore au moment de votre décès, votre conjoint marié n'aura droit qu'aux deux tiers de vos biens. Selon la loi, l'autre tiers est destiné à votre père ou à votre mère. Cela signifie, par exemple, que les REER sur lesquels misait votre conjoint pour sa retraite seront

partagés entre lui et vos père et mère;

Donc, nous comprenons que les règles en matière de succession légale peuvent vous réserver bien des surprises. Dans l'intérêt de votre conjoint et de votre famille immédiate (vos enfants), il y a donc tout lieu de faire un testament, quel que soit votre âge et peu importe la quantité ou la valeur des biens que vous possédez. Vous éviterez ainsi bien des difficultés à ceux qui restent. La perte d'un être cher est déjà assez difficile sans y ajouter des problèmes lors du règlement de votre succession.

Le testament vous permet aussi de désigner un liquidateur (autrefois nommé « exécuteur testamentaire »). C'est lui (ou elle) qui est responsable de l'administration de la succession et de la distribution des biens. L'objectif premier qu'il poursuit est de s'assurer que vos volontés soient intégralement respectées. Il doit donc s'agir d'une personne fiable, honnête et en qui vous avez pleine confiance, car la liquidation d'une succession est une tâche qui demande doigté et bon jugement. En l'absence de testament, ce sont vos héritiers légaux qui nomment le liquidateur et ce dernier n'aura pas tous les pouvoirs que votre testament aurait pu lui conférer.

Le testament vous permet également de nommer le tuteur à vos enfants mineurs et de prévoir toutes les modalités entourant la garde de ces derniers, leur entretien et leur subsistance, leur éducation et celles afférentes à leur habitation en cas de désastre familial.

Un testament bien fait vous permet également de faire une bonne planification fiscale. Prenons que l'exemple de la clause du transfert (roulement) des REER au conjoint. Par

cette mesure, vous éviterez la présomption de l'encaissement de vos REER au décès et l'imposition qui s'en suit dans l'année du décès.

Enfin, il ne faut pas oublier de revoir les clauses de votre testament si certains événements surviennent dans votre vie ou autrement. A titre d'exemples : un changement dans la loi, la venue ou l'adoption d'un enfant, la mise en place ou la suppression de certaines mesures fiscales, la survenance du décès ou de l'inaptitude de votre liquidateur, un mariage en secondes noces, un divorce ou une séparation, le décès de l'un de nos légataires; etc.

Alors pour la protection des vôtres et une dévolution de vos biens selon vos volontés, faites votre testament. Contrairement à la croyance populaire, sachez que le testament fait devant votre notaire est peu onéreux. À ce titre, le notaire confère à votre testament un caractère d'authenticité qui écarte la nécessité d'une vérification devant les tribunaux, contrairement aux autres types de testament qui devront faire l'objet d'une telle vérification.



Forum Citoyen Ham-Nord



Pour nous livrer vos commentaires, nous soumettre vos textes ou pour faire paraître une annonce:

**[hameau@arlitera.com](mailto:hameau@arlitera.com)**

Prochaine parution: le 8 décembre 2014

Date de tombée: Le 27 novembre 2014

Responsables:

Louis-Marie Lavoie et Andrée Robert

Design et mise en page  
Andrée Robert

ART  
littéra  
[www.arlitera.com](http://www.arlitera.com)

## FORUM CITOYEN HAM-NORD

Forum Citoyen est un organisme à but non lucratif dont la mission est de favoriser le développement de projets structurants dans la municipalité de Ham-Nord. Nous travaillons pour vous et avec vous! N'hésitez pas à nous contacter: 819 344-2828  
[forumcitoyen@ham-nord.ca](mailto:forumcitoyen@ham-nord.ca)

474, rue Principale, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0

**Présidente:** Françoise Tardif    **Trésorier:** Benoit Charbonneau  
**Vice-présidente:** Karen Veilleux    **Administrateurs:** Nébesna Fortin, Émilie Lapointe  
**Secrétaire:** Louis-Marie Lavoie

### Impliquez-vous!

Vous avez des idées, des compétences à partager? Vous aimeriez siéger au conseil d'administration ou sur les différents comités? Vous êtes bienvenue!

### Bulletin d'adhésion à Forum Citoyen Ham-Nord

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Je deviens membre à vie: cotisation 15 \$

(Chèque au nom de Forum Citoyen Ham-Nord, posté au 474, rue Principale, Ham-Nord, G0P 1A0)

**125 000 \$ en bourses d'études et dons**  
**IMAGINEZ LES POSSIBILITÉS**

**[www.caissedesboisfrancs.com](http://www.caissedesboisfrancs.com)**

Nous  
**SOMMES**  
des créateurs d'émotions.

 **Desjardins**  
Caisse des Bois-Francs

